

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**DEPARTEMENT DES
PYRENEES-ORIENTALES**

COMMUNE DE CAMPOME



CAMPOME, le 7 octobre 2020.

CONVOCAATION
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**En raison des contraintes sanitaires liées à la COVID-19,
le conseil municipal sera public avec port du masque obligatoire et les places seront
limitées à 10 personnes compte tenu de la superficie de la salle du conseil.**

**La réunion du conseil municipal aura lieu le : Mercredi 14 octobre 2020 à 18h00
dans la salle du conseil municipal de la Mairie.**

Ordre du jour

- Délibération afin de solder les emprunts contactés par le Syndicat Intercommunal de Télévision du Conflent et vote d'une décision modificative afin de payer les emprunts
- Décision de recruter un agent en emploi aidé et décision modificative afin de prévoir les crédits au budget pour sa rémunération
- Tarif location du gîte meublé « tramontane » : il sera proposé au conseil de voter le tarif de location à 300.00 euros par mois
- Acquisition pour l'euro symbolique du Cortal SAGET/LORD et désignation de la SCP CAMINADE pour rédiger les formalités d'acquisition
- Adhésion au groupement de commande du SYDEEL 66 pour l'achat d'électricité
- Représentants à la communauté de communes du Conflent Canigo : il s'agit de rectifier la rédaction de la délibération du 22 juillet dernier concernant les représentants de la commune de Campôme à la commission Energie renouvelable de la CCCC et de modifier le délégué titulaire à la commission « enfance jeunesse)
- Commande d'essences arbustives et arborées à la pépinière départementale
- Décision de changer les serrures de la salle polyvalente
- Détermination de la redevance d'occupation de l'espace public pour l'espace Castellane
- Questions diverses

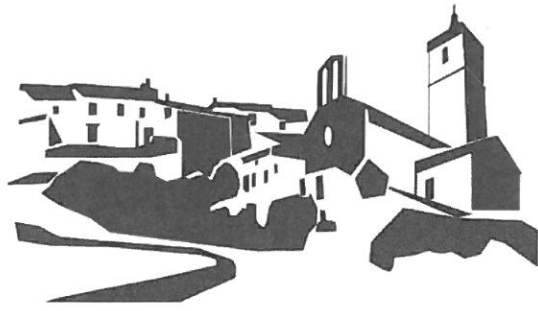
**Conformément aux engagements pris par la nouvelle équipe municipale, un
temps de parole de 15 minutes sera laissé en fin de conseil municipal au public
présent dans la salle.**



Le Maire,

Jean-Louis BOSCH





Campômoises et Campômois,

Bonjour à tous

Ce 14 octobre s'est tenu le conseil municipal.

(L'ordre du jour a été respecté et tous les points ont été validés par celui-ci. Les délibérations seront affichées en mairie une fois validées en Préfecture)

Pour les questions diverses évoquées, il est à retenir :

- Malgré la crise sanitaire et grâce aux améliorations apportées, site internet et réorganisations ..., la saison locative est sauvée.
- Le stationnement près de l'arrêt de bus, sur la D14, va être aménagé afin de ne pas gêner les manœuvres d'entrée au village.
- Le problème de réception de la télévision au village est récurrent. Le président du SYDEEL, établissement en charge des réseaux, pense que le problème sera résolu en fin d'année. Le dossier est suivi de près.
- La tempête Gloria a fragilisé le pont. Des travaux de rejointoiement sont en cours sur le tympan. L'assise fera l'objet de travaux en mai, après le frai des poissons, puis sera effectué un petit enrochement à l'entrée du chemin Dellà Laygua.
- L'enfouissement des poubelles est en bonne voie. 80% du montant des travaux sera subventionné par le CD66 et l'Etat. Les travaux devraient être effectués en janvier.
- Les sénateurs Calvet et Sol ont été sensibilisés par la situation du village et sa faible capacité à rebondir face au montant des dégâts de Gloria (235 000 €). Ils se sont engagés à apporter leur soutien à la commune.
- A propos du traitement des ordures ménagères, il est rappelé de faire preuve de sens civique et de jouer le jeu du tri sélectif. Mieux le tri sera effectué plus faible sera le coût de traitement de nos déchets, cela profitera à tout un chacun. Il y a des plaquettes d'informations en mairie.

L'équipe municipale est à votre disposition pour répondre à vos questions. Mail : mairiedecampome@orange.fr , Téléphone : 04 68 05 02 13 (répondeur)

L'Equipe municipale

>>>>>